



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Prolongation de la cellule d'écoute et de soutien psychologique aux chefs d'entreprise

**0 805 65 505 0**

Paris, le 07/11/2020  
N°363

Pour aider les chefs d'entreprise à faire face à la situation économique exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, en s'appuyant sur l'action de l'association APESA (Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë) et avec le soutien d'Harmonie Mutuelle, de CCI France, de CMA France et de la Banque Thémis qui rejoint aujourd'hui l'élan solidaire des partenaires initiaux, annonce la prolongation de six mois supplémentaires du numéro vert, **0 805 65 505 0**, mis en place en avril dernier pour apporter une première écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse. Ce numéro est accessible 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures.

Le premier bilan de ce dispositif invite à sa prolongation. Depuis sa mise en place au 27 avril 2020 le numéro vert **0 805 65 505 0** a ainsi fait l'objet de 957 appels avec 421 prises en charge de dirigeants *via* les sentinelles des partenaires qui ont été formés par APESA à la détection des signes avant-coureurs d'une détresse psychologique aiguë. Cela représente une augmentation globale des prises en charge par APESA de 46% par rapport à 2019 sur la même période.

Au-delà des mesures de soutien économiques mises en place par le Gouvernement à destination des entreprises et renforcées à l'occasion de ce second confinement, il apparaît indispensable de continuer d'apporter une réponse aux chefs d'entreprise fragilisés qui ont besoin d'une écoute dans cette période éprouvante.

A l'issu d'un appel, pour les cas les plus préoccupants, le chef d'entreprise se voit proposer, s'il le souhaite et dans la plus stricte confidentialité, de bénéficier d'une prise en charge rapide et gratuite par un psychologue spécialement formé. Pour les autres cas, une réorientation est proposée vers des structures publiques ou privées spécialisées dans ce type d'accompagnement.

**Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie a déclaré : « *Ma conviction est qu'il ne faut pas laisser les chefs d'entreprise seuls dans cette période extrêmement brutale. Confrontés au risque de voir disparaître leur entreprise et se sentant responsables du devenir de leurs salariés, ils peuvent se retrouver en situation de détresse personnelle. C'est pourquoi nous*

*avons décidé de poursuivre le dispositif que j'avais initié au printemps avec la mise à disposition d'un numéro vert pour leur apporter un soutien psychologique approprié. La solidarité et la bienveillance seront deux valeurs clés pour sortir collectivement de cette crise : je salue à ce titre l'engagement renouvelé de CCI France, de CMA France, d'Harmonie Mutuelle et de la Banque Thémis que je remercie d'avoir répondu favorablement à l'appel à la solidarité que j'avais lancé lors que lancement du numéro vert. Appel à nous rejoindre que je réitère d'ailleurs à tous les acteurs institutionnels intéressés par cette initiative pour soutenir à nos côtés l'association APESA. ».*

**Alain Griset**, ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises a déclaré : *« Dans cette période que je sais particulièrement éprouvante, la prolongation de cette cellule d'écoute et de soutien est primordiale pour accompagner les chefs d'entreprise, artisans, commerçants, indépendants, professions libérales qui peuvent se sentir isolés face aux difficultés rencontrées et ressentir le besoin d'en échanger. Cet accompagnement personnalisé et confidentiel leur permettra d'exprimer leurs inquiétudes mais aussi leurs souffrances et de les surmonter. Je tiens donc à saluer l'action de l'association APESA qui accomplit, avec l'aide de professionnels spécifiquement formés, un travail précieux auprès de nos chefs d'entreprise et je remercie CCI France, CMA France, Harmonie Mutuelle et la banque Thémis pour leur soutien et leur engagement. »*

**Catherine Touvre**y, directrice générale d'Harmonie Mutuelle, groupe VYV, a déclaré : *« Alors que les incertitudes continuent de faire jour, Harmonie Mutuelle avance plus que jamais collectif avec ses entreprises clientes pour les aider à passer ce cap difficile. Convaincue que l'accompagnement ne se résume pas à une aide financière, Harmonie Mutuelle est satisfaite que cette cellule d'écoute et de soutien psychologique, ait prouvé sa pertinence et sa qualité. Partenaire, dès les premiers instants, Harmonie Mutuelle soutient la prolongation pour les prochains mois de ce dispositif indispensable».*

**Pierre Goguet**, président de CCI France, a déclaré : *« Pierre GOGUET : « Les chambres de commerce et d'industrie constatent une détresse croissante des chefs d'entreprise et notamment de nos commerçants en cette période. Il m'est apparu essentiel de proroger le dispositif de soutien psychologique qui leur est spécifiquement dédié depuis le premier confinement. Ce soutien, avec un numéro vert unique ainsi que des séances d'accompagnement personnalisé par des professionnels qualifiés, est très simple et à la disposition de chaque chef d'entreprise qui en ressentirait le besoin. Ce soutien a fait ses preuves ces derniers mois. CCI France a proposé sa prorogation et participe à son financement. Nos conseillers CCI sur le terrain continueront d'assurer leur rôle de sentinelles pour détecter les signaux faibles de cette détresse qui nous préoccupe fortement. »*

**Pour Joël Fourny**, président de CMA France, a déclaré : *« Avec ce deuxième confinement, la conjoncture économique difficile continue de mettre en danger les chefs d'entreprise artisanale. Face à leur détresse, le dispositif APESA avec son numéro vert national a fait ses preuves. Il permet aux artisans en situation de vulnérabilité psychologique d'être orientés et pris en charge par des psychologues cliniciens. Au préalable, partout sur le territoire, les conseillers des Chambres de métiers et de l'artisanat assurent toujours leur mission d'information du dispositif lors de leurs prises de contacts téléphoniques avec les entreprises pour faire le point sur leur situation mais aussi celle de détection des artisans en grande fragilité. Au regard de la situation très préoccupante, CMA France reconduit son partenariat avec APESA, participe au financement de ce dispositif national et maintient mobilisé son réseau pour exercer son rôle de sentinelle et d'accompagnement. »*

**Benoit Desteract**, Directeur de la banque Thémis, a déclaré : *« Nos délégués régionaux sont sensibilisés à la détresse des chefs d'entreprise. Certains d'entre eux, de leur propre initiative,*

*ont rejoint le réseau sentinelle. Il nous paraît essentiel d'inscrire la démarche d'Apesa au cœur de notre dispositif. C'est donc tout naturellement que nous rejoignons ce partenariat ».*

**Marc Binné**, président d'APESA France, a déclaré : « A l'occasion du premier confinement, la mobilisation des psychologues du dispositif d'aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë d'APESA France a été totale et spontanée. De nombreux témoignages révèlent combien est souvent extrême la souffrance vécue par celles et ceux qui sont aujourd'hui confrontés à l'impensable, au rêve brisé de la disparition éventuelle de leur entreprise, au sentiment de perte d'identité, de dignité et d'utilité. La grande diversité des profils pris en charge permet de mesurer l'étendue des secteurs d'activité touchés par la crise. La mobilisation et la conscience de l'urgence ne faiblissent pas. Les acteurs du dispositif APESA, sentinelles et psychologues, sont convaincus que la solidité de toute institution ne se mesure pas à l'épaisseur de ses murs, et sans triomphalisme mais résolu, sont heureux de continuer d'apporter, grâce à l'aide financière des partenaires historiques, Harmonie Mutuelle, CCI France, CMA France et récemment de la Banque Thémis, un soutien psychologique à celles et ceux qui ont parfois tout donné. »

### **Contacts presse**

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher :  
01 53 18 44 38  
presse@industrie.gouv.fr

Cabinet d'Alain Griset :  
01 53 18 46 41  
presse.pme@cabinets.finances.gouv.fr

APESA :  
05 46 93 30 67  
mbinnie@apesa-france.com

Harmonie Mutuelle :  
peggy.goetzman@harmonie-mutuelle.fr

CMA France :  
06 20 67 45 86  
Presse@cma-france.fr

CCI France :  
06 79 94 59 90  
f.fraysse@ccifrance.fr

Thémis banque :  
mc.garnier@corpcom.fr